



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

BREXIT OR NOT BREXIT ? WHAT (WHERE) IS THE QUESTION

Juin 2018

Intervention courte :

Histoire :

Certes mémoire des pères fondateurs mais la politique générale peut évoluer sur constat de problème de gouvernance

Histoire psychologique entre De Gaulle, UK et USA

Axe Londres Paris Berlin

Nécessité de paix en Irlande

UK contre leader européen comme Turquie appelée par les Habsbourg ?

Constats :

Récupération d'instances et d'agences

Si UK sort = faillite du système

Réactivation Ligue Hanséatique ?

Comme en association ou mariage : possibilité de rentrer ou de sortir de l'acte de mariage

Laisser faire = aller dans le mur

Attention au fait de croire que l'on tient les bonnes solutions pour les autres

Risque de tirer le fil et de trouver les mêmes problèmes chez soi

Arbre qui cache la forêt

Solutions pour UE et UK :

Maintenir UK !

Elargir les décisions à la majorité qualifiée

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)3 80 57 38 42 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Maintenir Erasmus

Préserver le tunnel armement et nucléaire

Se reposer les bonnes questions

Notamment en France

Et comprendre autrement comment peuvent fonctionner Conseil
Parlement et Commission

Avec impact sur vie concrète et réelle

Poids du vote

Sénat des régions

Ne pas aider ni donner un avis mais montrer des signes et
éclairer sur Réalités, Problème, Besoin avec importance de la
Demande

Conférence

Sondage dans la salle pour ? contre ?

Cette non question (CDG) est toute la question !

En fait bcp de questions réelles et sous-jacentes, on tire le fil, on
ouvre la boîte de Pandore, l'arbre qui cache la forêt ?

No question car en fait UK a—t-elle déjà été dans l'UE ?

Ou parce qu'il est temps de partir ...

ou parce qu'on n'a jamais su ce qu'ils voulaient ou que nous voulions
depuis le début...

ou de quelle côté était la bonne volonté et pour quoi faire ?

ou si le sujet est finalement ailleurs, notamment sur des sujets de tensions
frontalières et pourrait se poser dans beaucoup de cas...

ou si tout n'a pas été finalement fait pour la situation de blocage no deal ou
pour que UK reste.

Ou UK estime t il finalement que c'est à faute de l'UE qu'il y a eu demande
de Brexit et que c'est à l'UE de proposer ou finalement ne proposent-ils rien
car ils n'ont pas vraiment préparé ou voulu la sortie

ou pour simplement changer de politique interne ? cf politique européenne
= assemblage et ou règlements de comptes de politiques internes ?

UK doit-elle avoir les circonstances atténuantes de par son rôle dans la
paix ?

Il reste du temps désormais mais pourquoi faire ?

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)3 80 57 38 42 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Faut-il laisser casser le lien que nous avons accepté de créer ?
Ne faut-il pas aider les Britanniques à prendre des décisions ?
Quand l'UE s'implique sur la politique au Vénézuëla ou celle de l'Espagne pour la Catalogne avec poursuite des dirigeants, faut-il avoir peur de prendre position ? Occasion de rabattre les cartes ? voire de renforcer les éléments des pères fondateurs avec une autre politique générale ?
Quelle est la part de responsabilité de l'UE, comme pour l'Ukraine ?..
Quel est le véritable rôle de la France qu'elle ne veut pas voir ?
La négociation était-elle raisonnée ou sur les positions ? Faut-il laisser s'endormir la grenouille en faisant chauffer l'eau ? avis partagés
Outils d'aide :

Réalités, Problème, Besoin avec importance de la Demande

Notion de politique générale – les 4 piliers

Approche GROW SMART, Blason, TOB, 3P, l'écoute active

Situation de l'attaque de la citadelle et du contre leader

Et surtout outils psychologiques, et jeu psychologique du « sans toi », ou « tu vois bien comme j'ai essayé » ou triangle Karpman mais Comprendre sans juger !

1) rappel histoire, Réalités, problématiques, incohérences à charge et à décharge

UK première grande démocratie (monarchie) parlementaire – Montesquieu républiques, monarchie, despotisme

UK rentrée par référendum l'Angleterre, de l'Écosse, du pays de Galles et de l'Irlande du Nord a rejointe seulement en 1973 alors que nation participant à la paix en Europe mais associés aux US et ... ennemi héréditaire de la France et cousine de l'Allemagne ennemi militaire..

Axe Londres Paris Berlin

Sortie UK = faillite du système

UK vit l'Europe tous les jours // France et son administration centralisée

Ch de Gaulle avait en tête raison sur le problème de la décision entre Etats mais mémoire psychologique différente



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Coup de Bluf ...de David Cameron qui veut le Remain et bien obligé de concrétiser et pris à son piège en oubliant les 3P....

Le doute mis par D Cameron après la « **trahison** » du traité de Lisbonne se **faisant élire sur le fait que** « *Il ne sera plus jamais possible pour un gouvernement britannique de transférer davantage de pouvoirs à l'Union européenne sans que le peuple britannique ait son mot à dire par la voie d'un référendum.* »

Pression des eurosceptiques avec une pétition signée par 100 000 Britanniques, qui, elle est retenue... la Chambre des communes se prononce en octobre 2011 sur la possibilité d'un référendum sur l'appartenance à l'Union européenne

Vote avec résultat finalement négatif mais David Cameron préfère discuter avec l'UE et proposer des « *changements* » dans la relation du Royaume-Uni avec l'UE, ou faire un référendum sur le choix simple de rester ou partir sans réponse claire de l'UE et tient sa promesse de campagne .

Ce qu'il présente comme un « *statut spécial* » n'est que le prolongement des exceptions dont jouit déjà le Royaume-Uni depuis des années : à part la possibilité de limiter les aides sociales attribuées aux immigrants issus de l'UE, David Cameron n'a guère obtenu que l'assurance que le Royaume-Uni pourra rester à l'écart de toutes les prochaines réformes du fonctionnement de l'Union.

Les 4 questions Assez ambiguës comme sur les réponses à apporter d'ailleurs de J Cameron à Donald Tusk

- Que l'UE ne fasse pas de discrimination entre les Etats membres de la zone euro (UK non obligée mais ne veut pas être empêchée de faire du prosélitisme – euro D mark négo Mitterrand réunification soutien UK pour réu ou pour euro ?)
- Que l'UE mette plus l'accent sur la compétitivité du marché unique
- Que l'UE accorde au RU une exemption d'aller vers une Union toujours plus resserrée
- Qu'elle octroie un plus grand contrôle sur l'immigration en restreignant notamment les aides sociales – (UK hors Schengen..)

Le chef de file des conservateurs s'engage alors sur la corde raide, en tentant de convaincre les Britanniques de voter pour le « *maintien* », car ce compromis est satisfaisant, tout en proclamant qu'il « *n'aime pas Bruxelles* ».

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)3 80 57 38 42 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe

Le Think Tank des dynamiques européennes

Incapable de livrer un véritable plaidoyer pour l'Europe, il ne peut empêcher sa majorité conservatrice de se déchirer entre le « Remain » et le « Leave » et garde au sein de son gouvernement cinq ministres « rebelles » qui font campagne pour le Brexit.

Référendum sur la consultation obligatoire des Britanniques sur toute question

Députée J COX assassinée pour avoir soutenu les traîtres...sans doute n'avaient-ils pas reçus le contrordre... selon le slogan de D Cameron...qui veut finalement rester mais cela n'émeut pas forcément donc on pourrait penser que les Britanniques sont finalement vraiment contre

Ce qu'ils prouvent le 23 juin 2016 : référendum 51,9 % !!! de justesse
Votes dans les campagnes, étudiants ont oublié d'aller voter, discours orientés et faussés (ex sur le coût de l'UE pour UK publié sur le BUS, revu sensiblement à la baisse)

Idem FN en France, se poser les bonnes questions

Sauf que initiateurs envolés !... raison ? Débrouillez-vous maintenant ! en fait comme Cameron

Puis négociation par T May – Jeanne d'Arc .. - qui, elle, veut le remain et donc négocie de façon raisonnée sans rester sur ses positions et sans vraiment satisfaire les anti

Geoffroy COX, leave mais qui soutient May, apparaît en vrai négociateur mais qu'un temps car l'Union

Parlement européen : activisme déjà aigu des Britanniques UKIP (23/73) pour l'indépendance UK avec Mickael Farage et ses alliés de la « leave » de l'ex (F Filippo mais tout le FN...) sans attendre le nouveau vote mais cassure dans l'unité nationale

Prise de conscience que les élections européennes sont un vrai vote !

Groupe	Partis ou sous-groupes européens	Chef(s) de file	Députés	Pourcentage	États membres
--------	----------------------------------	-----------------	---------	-------------	---------------

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)3 80 57 38 42 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

	Groupe du Parti populaire européen (PPE)	Parti populaire européen (PPE) +1 parti national non affilié +4 indépendants	Manfred Weber	216	28,80	28
	Alliance progressiste des socialistes et démocrates au Parlement européen (S&D)	Parti socialiste européen (PSE) +3 partis nationaux non affiliés	Gianni Pittella	187	24,93	28
	Conservateurs et réformistes européens (CRE)	Alliance des conservateurs et réformistes européens (ACRE) Mouvement politique chrétien européen (MPCE) + 1 parti national non affilié + 2 indépendants	Syed Kamall Ryszard Legutko	75	10,00	19
	Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)	Alliance des libéraux et des démocrates pour l'Europe (ALDE) Parti démocrate européen (PDE) + 5 indépendants	Guy Verhofstadt	68	9,06	21
	Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique (GUE/NGL)	Parti de la gauche européenne (PGE) Alliance de la Gauche verte nordique (NGL) + 10 partis nationaux non affiliés	Gabriele Zimmer	52	6,93	14
	Groupe des Verts/Alliance libre européenne (Verts/ALE)	Parti vert européen (PVL) Alliance libre européenne (ALE) + 3 partis nationaux non affiliés + 2 indépendants	Ska Keller Philippe Lamberts	52	6,93	18

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)3 80 57 38 42 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Groupe Europe de la liberté et de la démocratie directe (ELDD)	Alliance pour la démocratie directe en Europe (ADDE) + 1 partis nationaux non affiliés + 1 indépendants	Nigel Farage	41	5,46	7
Groupe Europe des Nations et des Libertés (ENL)	Mouvement pour l'Europe des nations et des libertés (MENL) Alliance européenne pour la liberté (AEL) + 2 partis non affiliés + 3 indépendants	Marcel de Graaff Nicolas Bay	37	4,93	8
Non-inscrits (NI)	Alliance européenne des mouvements nationaux (AEMN) Alliance pour la paix et la liberté (APF) + 3 partis nationaux non affiliés + 4 indépendants	Néant	22	2,93	9
Total			750	100	28

Sources

11 avril 2019 : reporté au 31 octobre

Au grand désespoir des Français mais avec marques de sympathie du Conseil, des Allemands, Suédois ...

Quelques constats et questions

Pourquoi donc cette fois ne pas prendre en compte la pétition ?

En situation de crise, les peuples se rapprochent mais quand tout va mieux chacun veut reprendre son indépendance.

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)3 80 57 38 42 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

UK n'est traditionnellement pas décisionnaire en dehors de son pays, toujours besoin de reporter pour décision.

L'Europe, c'est comme le mariage ou une citadelle assiégée... les uns veulent y rentrer quand les autres veulent en sortir

Vie de couple l'amour initial ou progressif, remises en questions, fidélité et infidélité, racomodage, divorces, ruptures saines ou violentes,

Moyen d'arrêter les exception britanniques dans l'UE ? (Jersey, Guernesey, Londres !) mais est-ce vraiment des exceptions ? qu'en pensent les NLD..

Moyen de récupérer des structures ? notamment sur le traitement de l'euro à Londres ! qui n'est plus obligée de passer à l'euro mais qui en a aidé la mise en place – mais donc pourquoi pas une gestion dans une place neutre ? now Frankfort et Paris

Moyen de ne plus avoir de Jungle à Calais ? mais pourquoi pas à Douvres ?

Transfert de la gestion des Camions ? Allemands davantage concernés...

UK non d'accord sur le fait que l'Europe veut AUSSI sa « money back »
Donne plus qu'elle ne reçoit mais en fait très peu // discours mensongé puis corrigé
UK reçoit 27 millions, France 46 millions Mais largement pas dépensés voir site .
En comptabilisant l'ensemble des contributions des Etats membres (y compris les taxes et droits de douane levés pour le compte de l'UE), l'Allemagne (-10,7 milliards d'euros), le Royaume-Uni (-5,3 milliards d'euros) et la France (-4,6 milliards d'euros) sont en 2017 les principaux contributeurs nets au budget de l'Union européenne. A l'inverse, la Pologne (+8,6 milliards d'euros), la Grèce (+3,7 milliards d'euros) et la Roumanie (+3,4 milliards d'euros) sont les pays bénéficiant du solde budgétaire positif le plus important.

APAUVRISSEMENT Selon les experts du Trésor britannique, les habitants devraient ainsi être en moyenne plus pauvres après la séparation. Certains commencent d'ailleurs à [stocker des provisions, par crainte d'un blocage de plusieurs produits à la frontière](#). Augmentation du chômage, panne de la croissance... Des conséquences sont possibles jusque dans les secteurs des loisirs et

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)3 80 57 38 42 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

du sport, à l'image d'une potentielle fuite des talents du championnat de foot anglais. Leave coutera entre 2 et 6% de PIB aux Britanniques et 1,5 % à l'U

Qui sera ou seront les contres pouvoirs ? Suède a perdu un allié

Traumatisme à Bruxelles mais aucune remise en cause ni aucun début de réflexion sur la gouvernance

Parlement européen : encore une fois les Français d'un côté et les autres de l'autre sur le fait de faire ou non durer la crise

Analyser les 4 questions de Cameron le pb du Brexit n'est pas une question d'intégration de UK par l'UE mais aspect social et sociétal

Population et territoires s'estimant être perdants et exprimant un malaise, de facto à cause de l'UE, comme en France, ont voté contre

Un des principaux points durs rappelant les valeurs et la construction de l'UE : la frontière irlandaise **Le "backstop", ou "filet de sécurité", en français propose une solution au problème de la frontière irlandaise qui ne fait pas l'unanimité.**

La question de la frontière irlandaise est le point de blocage principal auquel sont confrontés les négociateurs européens et britanniques au sujet du Brexit. La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne signifie en effet une sortie de l'**union douanière** (libre circulation des biens et droits de douane communs) et du **marché commun** (qui ajoute la libre circulation des personnes, des services et des capitaux) et donc un rétablissement des **contrôles aux frontières**.

Et, en Irlande, le sujet de la frontière est **très sensible**. Depuis 1998 et la signature de l'**accord du Vendredi Saint**, ou accord de Belfast, qui a mis fin à **30 ans de conflit** entre nationalistes et unionistes, il est établi que l'Irlande du Nord, en tant que province britannique, entretient des liens étroits avec la République d'Irlande. Les liens économiques sont nombreux et **30.000 Irlandais franchissent chaque jour la frontière** dans un sens ou dans l'autre.

Le Brexit risque en effet d'entraîner le retour d'une frontière terrestre fermée entre les deux Irlande, avec des douaniers, voire des soldats. De quoi [faire craindre un](#)

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)3 80 57 38 42 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

[retour aux troubles](#), alors que la zone est démilitarisée depuis les accords de paix de 1998 qui ont mis fin à des décennies de violences.

Pour cette raison, **Michel Barnier**, négociateur pour l'UE sur le Brexit **a proposé l'an passé la solution du "backstop"**, un filet de sécurité qui permettrait à l'Irlande de **garder un statut à part**.

Voir carte ci-après

D'OU RISQUE DE CASSURE Irlande / Grande Bretagne (et d'ailleurs, le diplomates parlent du RU alors que sur les cartes de visite... il s'agit de l'Ambassade de Grande Bretagne...)

Refus des unionistes irlandais

L'accord de Brexit de novembre, **retoyé depuis par les parlementaires britanniques**, prévoit ainsi **deux étapes** : avant 2020, le Royaume-Uni dans son ensemble restera dans l'union douanière le temps de trouver un accord commercial avec l'Union européenne. Si, d'ici 2020, aucun accord n'est trouvé, le "backstop" se mettra alors en place avec un statut particulier pour l'Irlande du Nord qui, en plus de rester dans l'union douanière, restera également dans le marché commun avec une libre circulation plus étendue afin d'**éviter le fameux retour de la frontière physique**.

Cette situation poserait alors **plusieurs problèmes** : l'Irlande du Nord devra continuer à respecter les normes et décisions de l'UE et le Royaume-Uni, de son côté, ne pourra négocier **aucun accord de libre-échange** avec qui que ce soit d'autre que l'UE (car cela reviendrait via l'Irlande du Nord à signer un accord de libre accès au marché européen) = pirouette

Enfin, cette idée d'une Irlande du Nord temporairement "à part" du Royaume-Uni et plus proche de Dublin, est **totaleyent rejetée par les députés unionistes nord irlandais** dont Theresa May a besoin pour conforter sa majorité.

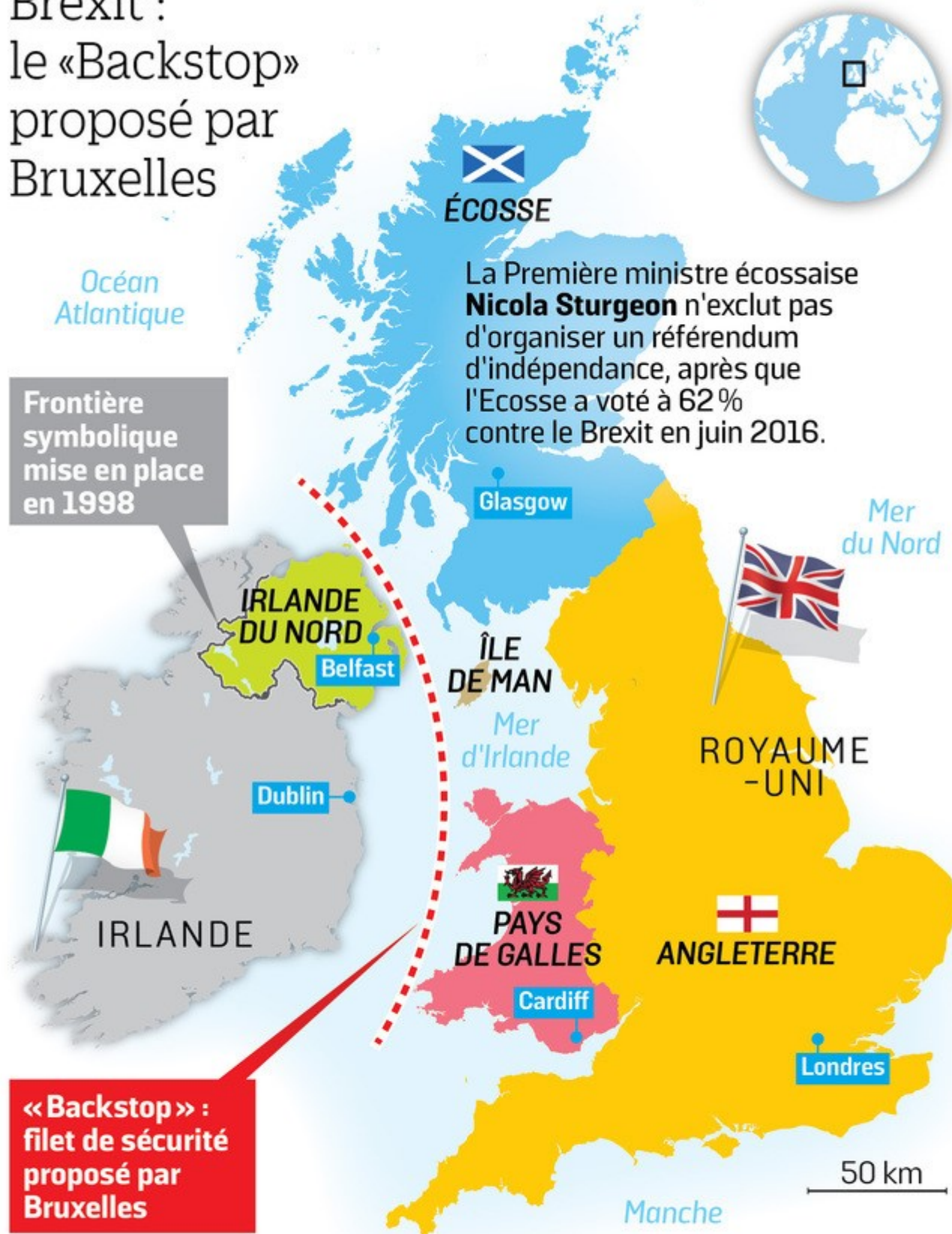
La première ministre britannique souhaite désormais renégocier les termes de l'accord de novembre, **ce que l'UE a d'ores et déjà rejeté**.



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Brexit : le «Backstop» proposé par Bruxelles



Repères

Roy.-Uni

Superficie



244 820 km²

% sur l'ensemble de l'UE

54%



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

2) la situation actuelle, autres questions, risques, similitudes, réponses pratiques

Cause européenne mais désormais divisée et non plus derrière les Français

Obligation de voter si maintien

CJUE sait s'imposer et dire que UK peut revenir sans demander aux autres pays – mais a su faire revenir les juges en Pologne - quid nouveau parquet de Luxembourg ?

Europe unie puis désunie laissant apparaître la réelle volonté de maintien de lien contre le leadership de la France qui veut la cassure ou qui ne pousse pas au maintien pour avoir les coudées franches et surtout ne pas revoir ses positions et qui pourtant lui doit bcp

Renouveau de l'histoire européenne britannique. Conférence nordique des « croix » Suède a perdu un « allié »

Réapparition de la Ligue Hanséatique pour combler ? pour recréer autre chose ? cf renaissance du Groupe de VISEGRAD.. en même temps que rentrée dans l'UE, mais théorie TOB

De la question du référendum : outil délicat !

Déception ? au même titre que les pays centre Europe (de l'est de l'UE) ou mariage forcé ? Quid de la France à nouveau dans l'OTAN.. référendum ? non Pdt protégé par la constitution...

Le regard et le blâme de la France ? qui a connu déjà 2 Brexit, qui initie mais qui casse la dynamique quand elle n'est pas la sienne

Catalogne ? autorité UE, région autonome mais pas comme la Wallonie..

Espagne recul « populisme » en avril



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Italie ?

Pologne ? nouveau sous-marin des Etats-Unis ? regain ... toujours 42% de favorable, D tusk « vendu » à l'UE

Quid autonomie Dépendance dans l'interdépendance ou indépendance dans la dépendance ?

Quid « solidarité »

Faut-il revoir les traités ou mieux les mettre en pratique ?

Risque de Cassure UK, grande peur des dirigeants

Retour de la Guerre en Irlande ? déjà un mort..

L'Ecosse va-t-elle tenter de rester dans l'Union européenne ? OUI MAIS si garanties

Peut-être, mais pas tout de suite. Contrairement au reste du Royaume-Uni, les Ecossais ont voté à 62 % en faveur du maintien dans l'Union européenne, avec toutefois une participation assez faible. La première ministre de l'Ecosse, Nicola Sturgeon, dirigeante du Parti national écossais (SNP) a prévenu que la région voyait « *son avenir au sein de l'Union européenne* ».

Alors que les Ecossais avaient refusé par référendum en 2014 de se séparer du Royaume-Uni, le SNP estimait, avant le vote sur le Brexit, qu'une nouvelle consultation sur l'indépendance pourrait être organisée « *s'il y a un changement significatif par rapport aux circonstances de 2014, telle qu'une Ecosse tirée en dehors de l'Union européenne contre sa volonté* ». Nicola Sturgeon reste toutefois prudente et ne s'engage pas sur la tenue rapide d'un nouveau référendum qu'elle n'est pas sûre de remporter.

Risque de contagion ? Un pays qui quitte l'UE, est une première mais ..

C'est effectivement la première fois qu'un Etat membre de l'Union européenne décide d'utiliser l'article 50. En revanche, le Groenland, qui a obtenu un statut d'autonomie en 1975 (il était auparavant rattaché au Danemark en tant que comté d'outre-mer), a voté pour sortir de la Communauté économique européenne (CEE, ancêtre de l'UE) en 1982. Ce retrait a été ratifié en 1985, et le Groenland est parvenu, depuis lors, à maintenir des exemptions douanières, notamment concernant la pisciculture. Il est dorénavant un territoire d'outre-mer associé à l'UE.

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)3 80 57 38 42 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Pollution vers les ex PECO ? avec leurs déception et « leur » vision de l'Europe ?

Affrontements zones de pêche – voir plus après

Défense ? pas de sujet car au sein de l'OTAN – sauf pour plan Juncker de toute façon sans budget.

Majo députés Uk anti système ? déjà français et italiens avec leurs drapeaux sur les tables

Risques pour les entreprises – demande à MB de sortir le cas de l'industrie d'armement

En l'absence d'une période de transition (telle que prévue dans l'accord de retrait) ou d'un accord définitif, les relations commerciales avec le Royaume-Uni seront régies par les règles générales de l'OMC, sans application de préférences, à compter du 13 avril 2019.

Cela signifie en particulier que:

- des **formalités** douanières s'appliqueront, des déclarations devront être déposées et les autorités douanières pourront exiger le dépôt de garanties pour les dettes douanières potentielles ou réelles;
- des **droits** de douane s'appliqueront aux marchandises introduites sur le territoire de l'UE en provenance du Royaume-Uni, sans préférences;
- **des interdictions ou des restrictions** pourront également s'appliquer à certaines marchandises introduites sur le territoire de l'UE en provenance du Royaume-Uni, ce qui signifie que des licences d'importation ou d'exportation pourraient être requises;
- **les licences d'importation et d'exportation** délivrées par le Royaume-Uni ne seront plus valables dans l'UE (Union à 27 post-Brexit);
- les **autorisations** délivrées par le Royaume-Uni **relatives aux simplifications ou aux régimes douaniers**, tels que l'entrepôt douanier, ne seront plus valables dans l'UE (Union à 27 post-Brexit);
- les autorisations de statut d'**opérateur économique agréé** (OEA) délivrées par le Royaume-Uni ne seront plus valables dans l'UE (Union à 27 post-Brexit);
- les États membres imposeront 'une **TVA à l'importation** sur les marchandises entrant sur le territoire de l'UE depuis le Royaume-Uni. Les exportations vers le Royaume-Uni seront exonérées de TVA;

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)3 80 57 38 42 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

- les règles relatives à la déclaration et au paiement de la TVA (pour les prestations de services telles que les **services électroniques**) ainsi qu'aux **remboursements transfrontières de TVA** vont changer;
- les mouvements de **marchandises vers** le Royaume-Uni nécessiteront une déclaration d'exportation. Les mouvements vers le Royaume-Uni de produits soumis à accise pourront également nécessiter un document administratif électronique (e-AD);
- les mouvements de **produits soumis à accise au départ** du Royaume-Uni vers l'UE (Union à 27 post-Brexit) devront être libérés des formalités douanières avant qu'un mouvement au titre du [système d'informatisation des mouvements et des contrôles des produits soumis à accise](#) Rechercher les traductions disponibles de ce lien... (EMCS) puisse commencer.

Le Brexit modifie-t-il l'équilibre des pouvoirs au sein de l'UE ?

La Suède a perdu un allié !

L'équilibre des pouvoirs sera modifié au sein du Conseil européen, notamment en ce qui concerne les débats de politique économique. Selon des règles de vote introduites en novembre 2014, une minorité de blocage au Conseil européen doit être prise par au moins quatre Etats membres et représenter au moins 35 % de la population totale de l'UE.

Avec la sortie du Royaume-Uni, les tenants d'une ligne plus libérale perdent un pays très peuplé. Et le « bloc libéral », que composaient notamment le Royaume-Uni, les Pays-Bas ou encore la République tchèque, passera de 25 % à 15 % de la population totale de l'Union européenne. Régulièrement, l'Allemagne rejoignait ce bloc pour dépasser le seuil de 35 % nécessaire à un veto. Il faudra désormais l'appui de pays traditionnellement plus conservateurs pour poursuivre cette stratégie.

Par ailleurs, le véritable moteur de l'UE, notamment sur le plan économique, est un jeu d'influence à trois entre l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni. En l'absence de ce dernier, avec qui il pouvait être un allié de circonstances, Berlin se retrouvera face à Paris sans véritable contrepoids qui explique les revirements récents. La convergence des positions entre France et Allemagne deviendra encore plus nécessaire – et l'influence de Paris s'en trouvera renforcé

Que deviennent les programmes financés par l'UE au Royaume-Uni, les subventions cesseront-elles ?

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)3 80 57 38 42 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Le Royaume-Uni bénéficie de plusieurs milliards d'euros au titre des programmes financés par l'Union européenne en faveur de ses membres. Si Londres quitte l'UE, ces aides pourraient disparaître. Une grande partie du débat lors de la campagne électorale consistait à savoir si le pays sera financièrement bénéficiaire ou non. D'un côté, les partisans du Brexit avançaient le poids de la contribution britannique à l'UE, qui s'élève à 250 millions de livres (325 millions d'euros) par semaine ; de l'autre, les proeuropéens rappelaient les risques de réinstaurer des barrières douanières et de perdre des subventions garanties par l'UE.

Quel accord de libre-échange le Royaume-Uni peut-il négocier ?

Londres devra nécessairement renégocier des accords d'échanges économiques avec Bruxelles. Il pourra s'appuyer sur différents précédents :

L'OPTION NORVÉGIENNE

La Norvège fait partie de l'Espace économique européen (EEE), qui bénéficie d'un accès complet au marché unique. En revanche, elle doit obéir à la plupart des règles de l'Union européenne, dont la libre circulation des biens et des personnes. Elle contribue aussi au budget européen. Elle ne bénéficie pas des 50 différents accords de libre-échange de l'Union européenne, mais en tant que membre de l'Association européenne de libre-échange (AELE), comme tous les pays de l'EEE, il peut négocier ses propres accords commerciaux.

L'OPTION SUISSE

La Suisse fait partie de l'AELE, mais à la différence de la Norvège, elle a négocié des accords bilatéraux avec l'UE. Elle contribue au budget européen et obéit aussi à la libre circulation des biens et des personnes. Certains de ses secteurs, dont le secteur bancaire, ont des accès restreints à l'Union européenne. En revanche, elle est libre de négocier des accords bilatéraux avec des pays tiers.

L'OPTION CANADIENNE

L'Accord économique et commercial global (CETA) implique la levée des droits de douane sur de nombreux produits à l'importation ou à l'exportation entre le Canada et l'Union européenne. Les négociations ont duré plus de sept ans et l'accord n'est pas encore ratifié. Si Londres choisit cette option, elle ne sera probablement pas en position de force : seuls 6 % des biens de l'UE sont exportés au Royaume-Uni. De plus, le CETA ne garantit pas la levée des barrières douanières sur les services.

L'OPTION DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC)

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)3 80 57 38 42 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Si aucun deal n'est trouvé, ou en attendant qu'il le soit, le Royaume-Uni devra avoir recours aux règles de base de l'OMC, en pleine refonte nécessaire, comprenant des obstacles douaniers mais aussi l'évaluation en douane des marchandises ou le contrôle de l'origine des produits.

Quelle que soit l'option choisie, il y a de fortes chances que différents pays de l'UE en profitent pour affaiblir, à leur avantage, l'un des domaines économiques où le Royaume-Uni est réputé. Par exemple, l'UE pourrait proposer un accord de libre-échange qui ne concernerait que les biens manufacturés, ce qui contraindrait la City à perdre de l'influence et des parts de marché dans les secteurs financiers et bancaires.

Les Britanniques pourraient-ils participer aux élections européennes ? OUI ! ILS DOIVENT (D TUSK)

Si un nouveau report est accordé par l'Union, cela veut dire que le Royaume-Uni sera encore européen au moment des élections du 26 mai. Alors que faire ? Les deux scénarios ont été anticipés par Bruxelles. Pour l'instant, il est prévu que les sièges appartenant à des députés issus du Royaume-Uni soient dispatchés entre les autres pays. Autrement dit, la France aurait plus de députés européens en récupérant quelques sièges des Britanniques. Cela a donc une incidence sur les jeux d'alliance entre familles politiques des différents pays. Si, finalement, le Royaume-Uni participe à l'élection, rien ne change pour le scrutin. Mais il est possible qu'il y ait un bouleversement en cours de mandat. Les députés britanniques pourraient démissionner en cours de route ou être autorisés à honorer leur mandat jusqu'au bout.

LIRE AUSSI > [Et si les Britanniques étaient obligés de participer au vote ?](#)

Quand le Royaume-Uni sortira-t-il officiellement de l'Union européenne ? QUI LE SAIT VRAIMENT !

Pour que le Royaume-Uni quitte l'UE, il doit formellement annoncer ses intentions lors d'un Conseil européen, comme décrit dans l'article 50 du traité de Lisbonne. Cela tombe bien, un Conseil est organisé les 28 et 29 juin, et le Brexit sera bien évidemment au centre des discussions. Une période de deux ans est prévue pour préparer la sortie, mais elle peut être raccourcie si un accord est trouvé (ce qui semble peu probable). Elle peut aussi être allongée, mais il faut pour cela obtenir l'unanimité des Etats européens, faute de quoi le Royaume-Uni se retrouverait sans accords commerciaux ni accords préférentiels de libre circulation.

Commenceront alors de longues négociations sur les modalités du désengagement britannique, notamment concernant un éventuel accès au marché unique. Le ministère des affaires étrangères britannique a annoncé que les négociations pourraient mener à plus d'une décennie d'incertitudes, rappelant que, pour les traités commerciaux de

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)3 80 57 38 42 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

grande ampleur comme les accords entre l'UE et le Canada, les tractations ont pris des années. Ces accords ne sont d'ailleurs pas encore ratifiés.

La situation change-t-elle pour les migrants à Calais ?

Sans doute : Le ministre de l'économie, Emmanuel Macron, a prévenu qu'en cas de Brexit, « *la France ne retiendrait plus les migrants à Calais* ». Conclut en 2003, les accords du Touquet visent à renforcer les contrôles aux frontières entre la France et le Royaume-Uni, et – à l'époque – de mettre fin au centre d'accueil de Sangatte, en généralisant les contrôles opérés par des policiers anglais sur le sol français. De fait, des milliers de migrants se retrouvent bloqués dans la « jungle » de Calais, en attendant une hypothétique traversée vers la Grande-Bretagne. L'accord du Touquet est un accord bilatéral, qui n'a aucun lien avec l'Union européenne, mais il peut être dénoncé. Bernard Cazeneuve, le ministre de l'intérieur français, a toutefois repris M. Macron, en expliquant qu'il n'y avait pas de raisons valables d'annuler ces accords.

QU'EN SERA-T-IL POUR LA PECHE ?

Le Royaume-Uni a annoncé se retirer de la convention de Londres signée en 1964 avec l'Irlande, la France l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique et reprendre le contrôle exclusif de ses côtes, semblant ignorer qu'elle a intégré la politique commune de la pêche, qui fait partie des domaines réservés de l'UE depuis 1971, primant sur celle-ci par un arrêt de la Cour européenne de justice qui autorisait les bateaux à avoir un accès entre 6 et 12 milles des côtes et non plus entre 6 et 12 milles.

Par cette volonté et cette attitude d'enfant libre de revenir avant 1964, le Royaume-Uni mise donc soit sur une ligne dure intransigeante, soit sur sa légendaire faculté de négociation, reconnue par de nombreux Etats, en affichant la limite basse pour revenir, espérons-le sur des bases raisonnables. Espérons que cela n'engendrera pas certains heurts et l'implication des marines nationales qui entretiennent désormais de bons liens. Misons sur l'attitude ferme de Michel BARNIER sur le différend tout en conservant une attitude douce sur nos amis et partenaires Britanniques qui usent donc de la technique TRUMP de sortie immédiate sans attendre les délais de carence.

Peut-être conviendrait-il au Royaume-Uni de prendre dans ce domaine exemple sur l'attitude de la Norvège non membre de l'Union mais meilleur partenaire que certains membres, qui pourrait influencer de façon positive sur les négociations, notamment de par les liens qu'entretient le Royaume-Uni avec les pays nordiques.



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Faudra-t-il un visa pour voyager ou travailler au Royaume-Uni ? SANS DOUTE !

Tant que le Royaume-Uni est dans l'Union européenne, les règles concernant la libre circulation des personnes restent inchangées : n'étant pas un pays de la zone Schengen, il faudra toujours un document d'identité prouvant son appartenance à un pays de l'Union européenne pour voyager outre-Manche et y travailler.

Les choses se corseront à partir du moment où le Brexit sera effectif. Selon les modalités négociées entre le Royaume-Uni et les pays membres de l'UE, il se peut qu'il faille un visa pour voyager dans le pays. Si le Royaume-Uni arrive à négocier un accord lui permettant de rester au sein du marché unique, il est très probable que la libre circulation des personnes soit acquise. Mais le gouvernement britannique pourrait aussi imposer des restrictions liées au permis de travail. La réciprocité s'appliquant, les Britanniques auraient besoin d'un visa pour travailler dans un pays de l'UE, et vice-versa.

Quelles conséquences pour les étudiants ?

Les étudiants britanniques, qui sont de plus en plus nombreux à partir étudier à l'étranger, seront les plus touchés car il deviendra plus difficile pour eux d'effectuer leur mobilité sans le programme Erasmus. Un accord pourrait toutefois être trouvé, comme c'est aujourd'hui le cas pour la Suisse et la Norvège – mais cela prend du temps.

Les financements de recherche allant de pair avec le programme Erasmus s'en trouveraient impactés également. Enfin, les étudiants européens au Royaume-Uni pourraient payer des frais universitaires beaucoup plus importants qu'actuellement car ils seront considérés comme tous les autres étudiants internationaux.

Pourra-t-on encore acheter des toffees chez Marks & Spencer ?

Evidemment. En revanche, ils pourront, à terme, coûter plus cher, selon ce qui sera négocié : des taxes douanières pourraient faire augmenter le prix de ces friandises. L'ancien PDG de Marks & Spencer, Stuart Rose, proeuropéen convaincu, a prévenu qu'un Brexit provoquerait une augmentation des prix, au Royaume-Uni et ailleurs.

L'anglais restera-t-il la langue de travail de l'UE ?

Selon toute vraisemblance, oui. Si les 24 langues des pays de l'UE sont acceptées au sein des institutions européennes, le français et l'anglais sont les deux le plus fréquemment usitées. Néanmoins, l'anglais est une langue véhiculaire à travers l'Europe : il serait parlé

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)3 80 57 38 42 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

par 38 % des Européens dont ce n'est pas la langue maternelle, ce qui en fait la langue la plus utilisée au sein de l'UE, selon un rapport de la Commission européenne de 2012.

3) les élections de mai et l'avenir

Si j'AVAIS UNE BAGUETTE MAGIQUE.. TOUT EST POSSIBLE !

Préserver un « tunnel » pour certains secteurs stratégiques..

Nouveau référendum ? pourquoi pas et pourquoi ne pas aider UK à le lancer ?

Pétition 6 millions et plus que conforme = comme pour UE où la commission peut bloquer si pas d'accord ?

Changements d'équilibre au sein du Parlement européen ? pas besoin des britanniques !

Retour en arrière ? tout ça pour ça ?

Intégrer UK dans la France ? Rappel des combats franco-français de la commune, plus violents qu'avec les Allemands comme écrivait Goncourt

Sénat des régions pour valoriser encore mieux les territoires

Au moins certains partis ont changé sur la sortie et la remise en question de l'euro.

Etendre la majorité qualifiée

Nous aurions pu en profiter, sans attendre les élections, à nous poser les bonnes questions de communication et de gouvernance notamment sur la consolidation et l'étendue du poids du Parlement, voire d'une deuxième chambre non consultative en considérant aussi que toute politique générale (stratégie, structure, identité, décision) peut et doit évoluer sous peine parfois d'aller dans le mur ou le ravin. Et dans ce cas il faudrait bien une baguette magique pour en sortir et parler des « valeurs » ou « de la paix »

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)3 80 57 38 42 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

ne suffit pas toujours pour maintenir la cohésion surtout dans une Europe
« unie dans la diversité ».

Ne pas aider ni donner un avis mais montrer des signes éclairer sur
Réalités, Problème, Besoin avec importance de la Demande

Nouveau Sondage remain ou leave dans la salle ?

Merci